

## L'économie sociale et solidaire : entreprendre et travailler autrement

# Travailler dans le secteur de l'agriculture

## Grandes tendances de l'emploi du secteur

Au niveau national,

En 2007, l'emploi représentait plus de **700 000 actifs** (équivalent temps plein) dont plus de 200 000 salariés agricoles soit 3.5% de la population active française.

La tendance générale est depuis de nombreuses années à la **diminution du nombre d'agriculteurs** (environ 3% par an) mais le travail salarié est en hausse, se substituant au travail des actifs familiaux.

En Région Pays de la Loire,

L'agriculture est un secteur **dynamique**. Elle fait travailler dans la région deux fois plus de personnes que dans les autres régions françaises.

La région est surtout un **territoire d'élevage** (particulièrement bovin : lait et viande) à partir d'exploitations composées de chefs d'exploitation mais peu de main d'œuvre salariée. Cependant, l'élevage bovin crée beaucoup d'emplois notamment dans la filière agro-alimentaire (1 agriculteur actif = 7 emplois induits).

## Un domaine aux activités très diverses

Travailler dans l'agriculture recouvre tous les secteurs de production. L'emploi salarié se trouve surtout dans la viticulture, l'arboriculture, le maraîchage et l'horticulture. Ces derniers sont à l'origine des deux tiers des 80 000 emplois agricoles de la région.

## Qu'est ce que l'économie sociale et solidaire dans l'agriculture ?

Face à la concentration d'exploitations productivistes, il se développe d'autres visions de l'agriculture. Parmi elles, l'**Agriculture Paysanne** défend la place de l'homme au centre de la production : exploitation à taille humaine afin de favoriser la présence de nombreux paysans sur le territoire, qualité des produits et intégration locale. La Loire Atlantique est le 1<sup>er</sup> département de France pour l'Agriculture Biologique en termes de surface. C'est également un département innovant pour la préservation des ressources naturelles à travers le développement des systèmes herbagers.

L'Agriculture Paysanne revendique sa contribution à l'Economie Sociale et Solidaire ne serait-ce que dans la prise en compte des attentes sociales et environnementales de la société. La caractéristique dominante est l'**implication** de ses **paysans** dans leur territoire qu'ils soient sur des modes de production conventionnels ou innovants. Dans le cadre du développement des **circuits courts**, l'Agriculture Paysanne participe au renforcement de la **consommation responsable** et au développement des dynamiques collectives entre producteurs et consommateurs (marchés de producteurs, AMAP, points de vente collectifs, approvisionnement de la restauration collective...).

L'ESS dans l'agriculture c'est aussi « travailler autrement ». Depuis toujours, la **solidarité** est une valeur forte de l'agriculture. Cette entraide s'est concrétisée particulièrement par des **pratiques de mutualisation** de matériel (CUMA : coopératives d'utilisation de matériel agricole) et des services de remplacement. Outre la simple création d'emplois, ces organisations permettent également de relocaliser des emplois dans le secteur rural.

---

En Loire-Atlantique, cela représente environ 350 emplois (dont 270 CDI) répartis au sein des CUMA et des associations de remplacement départementales :

- **Les CUMA** : Ce sont des coopératives locales qui regroupent les agriculteurs pour acheter et utiliser du matériel en commun. Les métiers proposés vont du machinisme agricole (chauffeurs et mécaniciens spécialisés) à la gestion administrative (secrétaires, comptables).
- **La FAR** (Fédération des Associations de Remplacement) : Ce sont des groupements d'employeurs qui emploient des agents de remplacement quand les agriculteurs adhérents en ont besoin (maladie, décès, vacances, formation). Cela représente 135 équivalents temps plein en 2010, soit 70 CDI et 380 CDD. Bien que les besoins en remplacement soient fluctuants, ces associations ont pour ambition de stabiliser les salariés en contractualisant de plus en plus de CDI.

## Se former

Les emplois agricoles nécessitent des **compétences spécifiques** et il est souvent préférable de se former au préalable. La région Pays de la Loire a 107 établissements d'enseignement agricole qui préparent à tous les métiers de l'agriculture que ce soit en tant que salarié ou en tant que chef d'exploitation. Si ces établissements proposent essentiellement des formations initiales, la reconversion professionnelle avec la formation continue est aussi possible dans 10 établissements en Loire-Atlantique.

Pour plus d'informations sur les formations et les établissements de la région, consultez :

Le site de la **DRAF** (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire) qui recense les établissements d'enseignement agricole : [www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)

**Portéa**, le portail web de l'enseignement agricole : [www.portea.fr](http://www.portea.fr)

## Les acteurs « ressources »

- **La Confédération Paysanne** : Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs : [www.confederationpaysanne-pdl.fr](http://www.confederationpaysanne-pdl.fr)
- **CAP44** : Accompagnement des porteurs de projet agricoles 31 boulevard Einstein, 44000 Nantes, 02.40.20.85.83.
- Le **CIVAM**, Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural : [www.civam.org](http://www.civam.org)
- Le **GAB 44**, Groupement des Agriculteurs Biologiques : [www.gab44.org](http://www.gab44.org)
- La **FDCUMA** de Loire-Atlantique : [www.ouest.cuma.fr](http://www.ouest.cuma.fr)
- **Terroirs 44**, Accompagnement de vendeurs en direct : [www.terroirs44.org](http://www.terroirs44.org)
- **Terre de liens Pays de la Loire** : association dédiée à l'achat collectif de foncier agricole pour installer des agriculteurs bio : [a.chabeaud@terredeliens.org](mailto:a.chabeaud@terredeliens.org)

## Les sites d'offres d'emploi

La **FAR**, Fédération des associations de remplacement de Loire-Atlantique : [www.far44.fr](http://www.far44.fr)

**Bourse de l'emploi** : [www.loire-atlantique.chambagri.fr](http://www.loire-atlantique.chambagri.fr)

Sources : La FAR, La FDCUMA et la Chambre Régionale de l'Agriculture.